

## AMAP - BOUG'AMAP OEUFS

Contrat pour 6 mois de distribution **du 3 mai au 25 octobre 2022 compris (pas de livraison le 16 août)**

<b>PRODUCTEUR :</b> Josselin Guédas - 0672742862 josselinguedas@gmail.com "L'écoferme des Mille et une pattes" 154 chemin de L'Avaugour à Graslan, 44470 Carquefou	<b>TITULAIRE :</b> Nom : Prénom : Adresse :  Téléphone mobile :  Courriel :
<b>REFERENTS :</b> <b>Les 9 journaux :</b> Hélène Chesnel (06 27 40 73 53) <b>Les Couets :</b> Claire Gagnière (06 61 74 12 53)	

### Engagements de l'amapien.ne

Adhérer aux principes de la charte des Amap à savoir : faire acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie, partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles, accepter de régler l'ensemble de la récolte à la signature du contrat.

Venir prendre son panier aux dates indiquées, sinon, une personne de sa connaissance viendra les prendre pour lui. En cas d'oubli, le panier ne sera ni remplacé, ni remboursé.

**Assurer 2h de la permanence « pain et oeufs » durant la période de ce contrat.**

Apporter ses boîtes de six ou douze œufs.

Participer à un chantier participatif dans l'année, si possible !

### Engagements du producteur

Livrer 1 fois par semaine des œufs, biologiques ultra méga frais, issus de bâtiments mobiles 100% plein air en harmonie avec d'autres animaux, vaches, ânes, moutons, vaches... un havre de biodiversité **(25 distributions)**. **Il n'y aura pas de livraison le 16 août.**

Livrer les rillettes, la farine et les plats préparés le 1er mardi de chaque mois **(6 distributions)**.

Accueillir les adhérents sur le lieu de production au moins une fois par an.

Être transparent sur le mode de fixation du prix, sur ses méthodes de travail et sur les soucis rencontrés.

### Modalités de paiement

Le panier sera **payé d'avance par chèque(s) libellé(s) à l'ordre de Josselin GUEDAS** et daté(s) du jour de la signature du contrat, à remettre avec le présent contrat au référent qui assurera la transmission. Si vous désirez payer en plusieurs chèques, datez les autres à la date à partir de laquelle vous désirez que le producteur les encaisse.

### Démission / Fin de contrat

La démission d'un adhérent est possible en cours de saison mais elle implique l'information préalable des référents 1 mois à l'avance. Sinon, le contrat expire en fin de saison.

Produits	Prix unitaire	Prix pour le contrat de 6 mois	Total
<b>Oeufs</b> Boîte de 6	2,30 €	57,5	€
Boîte de 12	4,50 €	112,5	€
Boîte de 18	6,40 €	160	€
<b>Rillettes de poules</b> (Rapporter les pots vides / Livrées le premier mardi du mois)			
Le pot	6,20 €	37,20 €	Nombre de pots par mois <input type="text"/> soit au total
€			
<b>Farine de Sarrasin</b> (Sachet de 1kg / Livrée le premier mardi du mois)			
Le kg	3,90 €	23,40 €	Nbre de kg par mois <input type="text"/> soit au total
€			
<b>Plat préparé à base de poules</b> (pot de 800g / Livré le premier mardi du mois / Poule au curry, blanquette de poule ou poule façon goulash → distribution aléatoire)			
Le plat	9,00 €	54,00 €	Nbre de plats par mois <input type="text"/> soit au total
€			
			Total à régler
			€

Fait le :

Signature de l'amapien.ne :